PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 16 ans minimum
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives et à l'encadrement datant de moins d'un an à la date de l'inscription.
- Réussir les épreuves des Tests techniques préalables à l'entrée en formation
- Avoir des contacts avec des structures d'accueil pour effectuer un stage pédagogique en situation de 80h minimum par option.

Avoir complété le dossier d'inscription et envoyé les justificatifs demandés dans les délais impartis.

OBJECTIFS

Acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des activités physiques et sportives.









CQP
ANIMATEUR DE
LOISIR SPORTIF

Flashez-moi









Le CQP Animateur de Loisir Sportif (ALS) vous qualifie pour encadrer des activités physiques et sportives pour tous les publics, dans divers environnements comme les associations, clubs sportifs, entreprises et collectivités. Cette certification est reconnue dans le domaine du sport.

2 OPTIONS PROPOSÉES

ACTIVITÉS GYMNIQUES D'ENTRETIEN ET D'EXPRESSION (AGEE) : POUR ANIMER DES SÉANCES DE GYMNASTIQUE ET DE FITNESS.

JEUX SPORTIFS, JEUX D'OPPOSITION (JSJO) : POUR ORGANISER ET DIRIGER DES JEUX ET DES SPORTS.

2 MENTIONS



COMPÉTENCES

d'expression

- Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de la mention JSJO
- Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de la mention AGEE
- Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de la mention ARPO
- Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- BC5 Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

TARIFS ET FINANCEMENT

Ouvert à tout type de prise en charge (CPF, France Travail, PRF).

Un devis personnalisé sera communiqué après un entretien avec les candidats à l'entrée au CQP.



PRINCIPES

Les besoins en formation seront définis lors de l'entretien au préalable.

Alternance et tutorat : une combinaison d'apports théoriques et de pratiques professionnelles sur un rythme équilibré.

Pédagogie active Alternance d'apports théoriques et de mise en application en atelier pédagogique et en entreprise. Supports de cours remis à chaque stagiaire (plateforme ou version papier). Exercices pratiques et interactifs faisant appel à la participation et à l'expérience des participants. Situations basées sur l'analyse du vécu en entreprise, échanges entre stagiaires.

FORMATION EN CENTRE DE FORMATION : 189H SUR 1 OPTION OU 259 HAVEC LA DOUBLE OPTION STAGE EN ENTREPRISE : DE 80H SUR 1 OPTION OU 145H SUR LA DOUBLE OPTION À 330H

Publics concernés :

Personnes issues de l'animation volontaire (BAFA, BAFD, bénévoles), salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi,...